

**Compte Rendu de la réunion**  
**du Conseil Municipal**  
**du 06 novembre 2018**

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 06 novembre 2018 à 18h30. 11 membres sont présents, 4 membres sont absents avec procuration (Mme BERNAY Laure qui a donné procuration à M. BERNAY Daniel, M. LEVEQUE Michel qui a donné procuration à Mme ROCHETTE Marie-Laure, Mme PERMINGEAT Valérie qui a donné procuration à Mme LEBRAT Maria, M. PERROLLAZ Claude qui a donné procuration à M. FOUGEIROL Julien.

Secrétaire de séance : Monsieur Julien FUSTIER

Le compte rendu du mardi 11 septembre 2018 est adopté à l'unanimité.

**Affaires diverses :**

- **Commission électorale :** Afin de prendre en compte l'évolution de la législation en matière d'élection, il convenait de procéder à une recomposition de la commission électorale. 5 Conseillers Municipaux ont été désignés pour siéger à cette commission ; il s'agit de M. FUSTIER Julien, M. MATEUIL Alain, M. PERROLLAZ Claude, Mme ROCHETTE Marie-Laure et M. ROUBY Jérôme. Cette commission prendra ses fonctions à compter du 10/01/2019.
- **Travaux cimetière :** Deux allées en béton désactivé ont été réalisées pour un montant de 22 000 € H-T.
- **Marché à bon de commande de Voirie :** La commission travaux a retenu 5 endroits où la chaussée sera reprise : Le Logisson, Rue Marie Durand, Rue Frédéric Mistral, Rue du 19 mars 1962 et Rue Indira Gandhi pour un montant total de 70 000 € H-T. Deux parkings seront également réalisés au cimetière et à la Cardinale (sous le city).
- **Aménagement des arrêts de bus :** Les travaux liés à l'aménagement des arrêts de bus et à la pose d'Abris bus vont démarrer deuxième quinzaine de novembre. La CAPCA subventionne une bonne partie des travaux. Deux nouveaux abris bus seront créés (côté Flaviac), et un vieillissant sera remplacé (en face de la Mairie).
- **Fresque Salle Jean Vilar :** L'Association « l'Art de Rien » réalise une fresque en trompe l'œil sur le mur de la salle Jean Vilar. Les premiers coups de pinceaux ont été donnés en début de mois.
- **Voie Douce :** La société Porcher nous a cédé à titre gracieux plusieurs parcelles afin de nous permettre de réaliser le projet de Voie douce. Les actes ont été signés chez Maître PECHOUX.
- **OAP Viticole :** Le Dossier de Consultation des Entreprises nous sera transmis le 09 Novembre pour validation et sera ensuite mis en ligne.
- **Personnel communal :** M. HILAIRE Michel sera à la retraite à compter du 1er décembre 2018. Le nouvel agent administratif, Marie CAILLAT, a été présenté au Conseil Municipal.
- **Colis du CCAS :** La distribution des Colis des personnes âgées débutera à compter du 24 novembre 2018.

## **Dates à retenir :**

- **Dimanche 11 novembre 2018 à 11h30** : Commémoration du centenaire de l'Armistice de la Guerre 1914-1918 en présence des enfants de l'Ecole Primaire qui chanteront un passage de la Marseillaise et procéderont à la lecture de poèmes et de lettres de Poilus.
- **Du 07 décembre 2018 au 23 décembre 2018** : « Semaine de Noël » - A l'initiative de la commune, des associations du village et de l'entreprise au fil du rabot, de nombreuses animations seront proposées aux Julbansainois : Spectacle, Conte, Atelier déco, bougies, couronnes, course d'orientation, chien de traîneaux, vente de boudin, de criques, de civet de sanglier... Un programme complet a été remis aux élus.
- **Jeudi 10 janvier 2019 à 19h00** : Vœux de la Municipalité.

## **Vote des délibérations**

### **Mise en place TIPI régie : Inscription cantine et garderie**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'adhérer au service de paiement en ligne des recettes publiques locales TIPI régie et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer les conventions d'adhésion pour les différentes régies de recettes.

### **Décision modificative N°1 au budget 2018 de la commune de St-Julien en St-Alban**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de voter la décision modificative N°1 au budget 2018 de la collectivité conformément au tableau proposé dans ladite délibération.

### **Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement 2019**

Après en avoir délibéré par 12 voix pour et 3 abstentions (M. LEVEQUE Michel, M. MATEUIL Alain, Mme ROCHETTE Marie-Laure) le Conseil Municipal autorise M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, sur le Budget de la commune dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent :

Chapitre 20 Immobilisation incorporelles 12 000 €

Chapitre 204 Subvention d'équipement versée 2 000 €

Chapitre 21 Immobilisation corporelles 278 875 €

Chapitre 23 Immobilisation en cours 65 828 €

Et Précise que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2019.

### **Rapport 1,2 et 3 de la CLECT du 25 septembre 2018**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité approuve les rapports n°1, 2 et 3 en date du 25 septembre 2018, annexés à la présente délibération, de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche

### **Rapport n°1 de la CLECT du 25 septembre 2018 (Politique locale du commerce d'intérêt communautaire et Syndicat Départemental d'Equipement de l'Ardèche-SDEA-)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport n°1 en date du 25 septembre 2018, annexé à la présente délibération, de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche.

### **Rapport n°2 de la CLECT du 25 septembre 2018 (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations -GEMAPI-)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport n°2 en date du 25 septembre 2018, annexé à la présente délibération, de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche.

### **Rapport n°3 de la CLECT du 25 septembre 2018 (Péréquation de la fiscalité éolienne)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport n°3 en date du 25 septembre 2018, annexé à la présente délibération, de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche.

### **Rapport de la CLECT du 16 octobre 2018 (Equipements sportifs)**

Après en avoir délibéré et statué à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le rapport en date du 16 octobre 2018, annexé à la présente délibération, de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche.

### **Renoncement à une servitude d'urbanisme – Quartier Pataffy**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renoncer et d'annuler la servitude d'urbanisme suivante « *Toute la partie de terrain donné se trouvant à moins de trente mètres, du chemin rural numéro 9 sera frappée de servitude non aedificandi au profit de la propriété de Madame ACCABAT cadastrée section ZC numéro 6* » et d'autoriser M. le Maire de signer la vente contenant l'annulation de la servitude à recevoir par Maître Claudia ZAFFUTO-GIORDANO à La-Voulte-Sur-Rhône.

### **Fixation des taux d'avancement de grade**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accepter les propositions de Monsieur le Maire et de fixer les taux de promotion dans la collectivité comme suit : 100 % d'avancement pour l'ensemble des grades présents sur la commune.

### **Modification du tableau des effectifs**

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité procèdent à la création des postes visés dans la délibération et autorisent le Maire à signer les décisions administratives et documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

### **La séance est levée à 20h00**